

APPEL À CANDIDATURES

Le Département du Nord met à disposition environ 30 ha de terrains pour une gestion par éco-pâturage ou par fauche de ses Espaces Naturels du Nord.

Sur 3 400 ha de sites naturels, 480 ha font déjà l'objet de partenariats agricoles pour une gestion durable et équilibrée des écosystèmes, par pâturage ou fauche.

Le Département a mis en place un Conseil des Partenariats agricoles et ruraux, avec la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais, la Maison de l'Élevage du Nord et Espaces Naturels Régionaux, au titre des actions du Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), visant à développer des partenariats agricoles « gagnant-gagnant » sur ses espaces naturels et à promouvoir les races régionales.

Une attention particulière sera portée sur les candidatures respectant les critères suivants :

- > une proximité entre les exploitations agricoles et les sites,
- > la valorisation des races locales (bovins : Rouge Flamande et Bleue du Nord / ovins : moutons Boulonnais),
- > des agriculteurs en projet d'installation et/ou à temps plein,
- > des pratiques respectueuses de l'environnement.

**Vous êtes en projet d'installation ou éleveur dans l'Avesnois ?
Le Département du Nord recherche des partenaires sur le site suivant :**

SITE DÉPARTEMENTAL DU VAL-JOLY - Marteau Commune : Epe-Sauvage

Superficie : 1,1 ha

Descriptif du site/Nature des terrains : Coteaux calcaire et prairie mésophile.
Partiellement clôturé, à compléter par des clôtures mobiles.

Pas de point d'eau naturel.

Pratique de gestion recherchée : Pâturage extensif par parc mobile.

Attentes du gestionnaire : Caprin ou mélange caprin/ovin.

Période de l'opération : 15 avril au 31 octobre
charge autorisée : 0,3 à 0,5 UGB/ha/an.



Pour tout renseignement, contacter avant le 25 janvier 2023 :
Département du Nord – Service Agriculture, Eau et Environnement
Claire DUFRENOIS – Tél : 03 59 73 02 89 / claire.dufrenois@lenord.fr